

### dfi analyse

Frontières – bataille politique dans l'espace Schengen – *page 1*

Jumelages européens pendant la crise du coronavirus – *page 4*

### dfi information

Lancement du Fonds citoyen franco-allemand – Interview avec Anne Tallineau, Secrétaire générale de l'OFAJ – *page 6*

Un pont entre la France et l'Allemagne – *page 7*

### dfi service

Nouvelle publication : Parution du Frankreich Jahrbuch 2019 aux éditions VS-Verlag – *page 8*

Tsunami ou métamorphose ? – *page 8*

L'Université franco-allemande est à l'origine d'un nouveau projet : [nautila.cc](http://nautila.cc) est actif depuis le 30 avril 2020 – *page 9*

Agenda – *page 9*

Mentions légales – *page 9*

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien :

▶ [http://www.dfi.de/storno\\_fr](http://www.dfi.de/storno_fr)

## Frontières – bataille politique dans l'espace Schengen



*Promenade pacifique le 9 mai sur les berges du Rhin, à Kehl : Des parapluies en signe de l'Europe et de l'amitié franco-allemande.*  
Source : Peter Cleiß, Oberkirch

**dfi analyse** **Qu'est-ce qu'une frontière ? Les frontières, du moins les frontières politiques, physiques, géographiques, servent à définir un espace dans lequel s'appliquent certaines règles (des normes juridiques) et à défendre physiquement cet espace (par exemple contre une invasion étrangère). Les frontières politiques entre États-nations souverains sont particulièrement importantes.**

Suite aux expériences de la première moitié du XXème siècle, l'idée fondamentale de l'Union européenne et de la résolution du conflit franco-allemand a été l'abolition du caractère absolu des frontières entre les États membres. On s'est entendu sur le fait de réduire étape par étape l'importance des frontières au sein de l'UE – sans pour autant les supprimer totalement car l'existence des États-nations ne devait pas être remise en question. L'objectif était et demeure de définir un espace juridique commun, des frontières apaisées garantissant une coexistence pacifique, et de permettre la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services.

Les Européens sont fiers de cette réussite et ces libertés sont jusqu'à présent l'argument le plus solide quand il s'agit de démontrer la valeur du projet européen. Pour les plus jeunes générations de citoyens européens, les frontières appartiennent au passé.

Et soudain, la crise : la fermeture des points de passage à la frontière, les contrôles de police aux points de passage encore ouverts, les longues files d'attente. La nécessité d'être muni d'un laissez-passer, là où la vie quotidienne et professionnelle fonctionnent depuis longtemps sans frontières. Passage exclusivement en cas de stricte nécessité et, dans le cadre du motif professionnel, sans le droit de s'acheter un sandwich pour le déjeuner. Les formulaires, les attestations de l'employeur, les détours longs de plusieurs kilomètres, les attaques verbales contre les voisins motivées par l'émotion, eux qui étaient pourtant vus d'un bon œil depuis des années en tant que travailleurs ou consommateurs. Que s'est-il passé ?

*Lire la suite à la page 2*

Suite de la page 1

Une chose est sûre : le Covid 19 a durement touché l'ensemble des Européens – certains plus, d'autres moins. À circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles : qui songerait à le nier ? Le confinement, les mesures de quarantaine, la mise à l'arrêt généralisée des activités économiques, les fermetures d'écoles, etc. ... – l'objectif était et est d'endiguer la transmission du virus.

Cela semble parfaitement évident, surtout dans les endroits où le taux d'infection est élevé. Rappelons-nous la mise en quarantaine de villes telles que Heinsberg en Allemagne ou Codogno en Italie. Dans ce cas pourtant, le critère était le nombre de cas de contamination et non pas une frontière nationale.

Lorsque l'on a observé à Mulhouse et dans d'autres villes de la partie alsacienne du Grand Est des taux de contamination très élevés, le confinement était certainement la bonne mesure à prendre. Mais était-il bien nécessaire de déclarer la région toute entière à haut risque et de contrôler rigoureusement la totalité de la frontière avec la France, ou bien de fermer totalement les points de passage à la frontière ? Au plus tard quand les mesures prises par la France pour stopper la chaîne de contamination se sont révélées bien plus fortes et systématiques qu'en Allemagne, l'on aurait pu réajuster le tir.

En quoi une personne dans sa voiture entre Strasbourg et Offenbourg – compte tenu des mesures de sécurité équivalentes voire plus sévères en France qu'en Allemagne – devrait-elle représenter un risque plus grand qu'un habitant de Stuttgart voyageant à Berlin ? Estimons-nous les clients venus de France faire leurs achats dans un supermarché du côté allemand incapables de respecter les mêmes mesures (nombre limité de clients dans le magasin, masque obligatoire, distance de sécurité) que les habitants de la République fédérale d'Allemagne ? Bien sûr, le suivi de la chaîne de contamination doit aussi être coordonné par-delà les frontières nationales et les informations sur les foyers d'infection être partagées, mais cela ne devrait pas poser de problème, vu la très longue expérience de coopération entre les administrations.

Ainsi, non seulement les citoyens, qui ont à vivre de telles situations à peine imaginables, mais aussi des députés et des maires des deux côtés ont exigé avec véhémence une normalisation de la situation. L'Allemagne et la France appliquent des mesures de protections comparables, plus rigoureuses même en France qu'en

**CENTRE EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION**

## Frontaliers : courses interdites en Allemagne

Depuis la fermeture des frontières, les travailleurs frontaliers ont l'intention absolue de faire un crochet par un supermarché allemand, que ce soit avant ou après leur journée de travail sous peine d'une amende salée pouvant aller jusqu'à 1 000 €.

Le 17 mars 2020, le Land de Bade-Wurtemberg a promulgué une réglementation visant à délimiter strictement le trafic des travailleurs frontaliers résidant en France : ils perdent le droit de venir shopper en Allemagne, si leur itinéraire d'importation leur fait franchir la frontière pour effectuer des achats.

Une situation qui a fait couler beaucoup d'encre de part et d'autre du Rhin, et bien que les règles ont été assouplies à compter du 10 avril. Néanmoins les « interdictions nécessaires » de trafic sont maintenues, par exemple pour faire le plein d'essence, ou aller aux toilettes.

**Interdiction des courses : 500 € d'amende**

C'est à ceux qui ne respectent pas la règle. Un travailleur frontalier a été verbalisé un soir à 22 heures au point de passage de travail d'un supermarché allemand par la police allemande. Malgré l'interdiction « être rendu dans le Bade-Wurtemberg depuis une zone classée à risque » et avoir interrompu son trajet de travail domicile – pour faire des courses alimentaires d'un montant de 40 €. 500 euros d'amende.

Un travailleur frontalier a été verbalisé un soir après sa journée de travail sur le parking d'un supermarché allemand par la police qui lui a infligé une amende de 500 €. Photo CEC

Juste acheter le nécessaire pour le dîner, avant de rentrer à son domicile en France et rejoindre sa femme restant et son fils en bas âge, il est reparti avec une amende de 500 €.

**Contester l'amende mais attendre aux délais**

C'est, qui, est, aussi, la même méconnaissance prouve évidemment combiner de telles amendes mais les délais sont courts : deux semaines à compter de la réception de l'avis de contravention à leur domicile.

Attention, l'administration allemande doit recevoir votre contestation dans les deux semaines, ce qui signifie que l'avis, notifié depuis la France, doit être reçu bien avant le fin de ce délai ! La disproportion du montant de la sanction par rapport aux faits reprochés peut être un argument notamment pour des

faciles ou les faits reprochés.

Pour ceux qui ont le droit de faire leurs courses : masque obligatoire

Il ne faut pas oublier, mais certains travailleurs frontaliers ont le droit de faire leurs courses habituellement en Allemagne : celles-ci et ceux qui y résident, notamment, comme par exemple les étudiants. Sachez que depuis le 27 avril, le masque est obligatoire dans toute l'Allemagne dans les transports de proximité et les magasins.

Les enfants de moins de 6 ans et les personnes qui ont des problèmes respiratoires ne sont exemptés dans les Landes frontaliers.

Si vous êtes un travailleur frontalier en Allemagne et devez une telle journée spéciale pour avoir effectué vos courses dans un supermarché allemand, contactez rapidement les services juridiques du Centre Européen de la Consommation qui pourront vous aider gratuitement à contester votre amende en langue allemande.

Mario-Alex SABELLON

Centre Européen de la Consommation  
Baldernstraße 3  
77 694 Kehl (Allemagne)  
00 49 78 51 991 48 0  
Les bureaux sont actuellement fermés au public, mais les services restent disponibles via le formulaire en ligne sur le site [www.cec-ec.eu](http://www.cec-ec.eu)

Centre Européen de la Consommation  
Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz e.V.

*Interdit de faire ses courses : Les DNA ont publié une contribution du Centre Européen de la Consommation de Kehl (CEC / ZEV) contenant une contravention de 528,50 € (frais inclus) pour des achats non autorisés.*

*Cet avis avait été émis à l'encontre d'un frontalier qui avait interrompu son trajet entre son lieu de travail à Fribourg et son domicile en France pour faire des achats.*

*Photo et commentaire : CEC dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, 9 mai 2020, page 26*

Allemagne. Dans ces conditions, pourquoi alors continuer à contrôler strictement la frontière, alors que ce n'est pas le cas (et que cela ne l'a jamais été) à la frontière belge et néerlandaise ? Le mécontentement se fait de plus en plus sentir. Trop d'acquis sont sacrifiés sans raison valable, les ressentiments croissent, l'euro-scepticisme gagne du terrain. Pourquoi les gouvernements allemands et français ont-ils signé en 2019 un traité d'amitié ambitieux (le traité d'Aix-la-Chapelle) et même instauré un nouveau comité chargé de régler les intérêts transfrontaliers, si au premier vent contraire réapparaissent les vieux réflexes nationaux qui semblent avoir réponse à tout ?

### Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et comment aurait-on pu mieux faire ?

Depuis des décennies, on a édifié, avec le soutien massif de fonds européens, tout un système d'institutions, de groupes de travail et d'experts, dont l'objectif est de mieux organiser la coopération transfrontalière. Face aux frontières qui jadis séparaient les pays les uns des autres, l'Europe doit, si l'on écoute le discours politique de l'UE, poursuivre son intégration de manière à ce que tous les citoyens en profitent. En temps de crise, où de telles institutions pourraient et même devraient justement déployer leurs forces, cette

noble ambition semble ne pas résister au choc de la réalité. Pour donner un exemple : en 2005 déjà, la France et l'Allemagne ont signé l'« accord-cadre sur la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé ». Il est en vigueur depuis 2007 et doit entre autres permettre le meilleur accès possible à la prise en charge en cas d'urgence. Il a été complété en 2009 par des accords sur la coopération transfrontalière dans le domaine des services de secours dans l'espace Alsace-Bade-Wurtemberg et Alsace-Rhénanie-Palatinat. Le 9 mars 2011, la directive du Parlement européen et du Conseil de l'UE (2011/24/EU) concernant l'exercice des droits des patients dans la couverture « maladie » transfrontalière a été publiée au journal officiel de l'UE, que les États membres ont eu jusqu'au 25 octobre 2013 pour la transcrire dans leur droit national. Beaucoup de choses semblent avoir été faites. Et cependant, l'existence de cet accord n'a joué aucun rôle au plus fort de la crise médicale en Alsace. Tous les contacts et décisions qui ont finalement permis d'évacuer des patients vers l'Allemagne se sont opérés en dehors des accords et sans en tenir compte.

Un autre exemple montre toutes les divergences entre les attentes et la réalité : le 15 avril 2020, le ministre-président de la Sarre et le président de la région Grand Est ont publié un communiqué

Suite de la page 2

commun dans la Frankfurter Allgemeine Zeitung. Ils y annonçaient entre autres l'établissement d'un « point de contact ». Ce dernier devait mettre en relation les hommes politiques et les acteurs au sein de l'administration, dont le domaine de compétence direct comprenait les restrictions de passage aux frontières. Ici se pose cependant la question de savoir pourquoi aucune des institutions déjà existantes dans le domaine de la coopération judiciaire, policière, régaliennne ou politique n'était compétente ou capable de prendre en charge ce thème. Sachant cela, comment doit-on comprendre le concert de louanges que l'on entend depuis des années au travers d'innombrables articles de presse sur le « centre commun de coopération policière et douanière franco-allemande » à Kehl ? Les gouvernements ont-ils délibérément refusé de confier la moindre capacité d'action réelle à ces institutions ? Ou bien l'un ignorait-il ce que l'autre avait déjà voulu régler ? Quoi qu'il en soit, on est forcé de constater en tant qu'observateur que les attentes de nombreux habitants des régions frontalières en matière d'organisation efficace et actualisée des espaces de vie communs ont été certes soulevées, mais pas honorées au moment de la crise.

Sans vouloir juger hâtivement, on devra reposer à nouveau, au regard du cours de la crise dans la région frontalière entre l'Allemagne et la France de façon générale, mais aussi aux autres frontières comme par exemple à la frontière germano-polonaise, la question du sens, de la portée et de l'efficacité des instances de coopération existantes. L'on peut certainement attribuer de bonnes intentions à tous les acteurs impliqués, mais les citoyens concernés veulent aussi savoir



*Solidarité intercommunale : Par-dessus la clôture érigée à la frontière franco-allemande, Joachim Adler, maire adjoint de Wyhl (D) remet à son homologue français de Mackenheim (F) Christophe Ludaescher l'un des six bidons contenant cinq litres de gel hydro alcoolique ou de désinfectant.*

*Photo et commentaire : Dernières Nouvelles d'Alsace, 3 mai 2020, page 21*

quel est leur intérêt pratique – faute de quoi la perte de confiance et la désaffection pour la politique sont inévitables. Les ennemis du projet européen, qui avaient déjà toujours vu d'un mauvais oeil la levée des barrières aux frontières, n'attendaient qu'un tel moment, censé montrer que dans une situation critique, l'État national constitue justement le seul cadre décisif.

Aujourd'hui, la priorité est de limiter les dommages. L'UE doit s'opposer à la logique de repli national. La circulation à l'intérieur des frontières européennes est un bien social et politique précieux qu'il convient lui aussi de défendre au regard d'une pandémie sérieuse. C'est la raison pour laquelle la facilitation des déplacements transfrontaliers locaux a été d'urgence réclamée.

*Proposition commune du 6 avril 2020 de Christophe Arend (député) et Andreas Jung (membre du Bundestag), qui président conjointement l'assemblée parlementaire franco-allemande. Ce document de douze pages contient des propositions concrètes d'initiatives transfrontalières et européennes en temps de crise du coronavirus. La proposition se trouve sur notre site Internet et peut aussi être téléchargée à partir du site <http://christophe-arend.fr/gemeinsam-gegen-corona-ensemble-contre-le-coronavirus.php>*

Qui plus est se pose la question de savoir sous quelles conditions l'on peut envisager un retour à la liberté de circulation générale en Europe. Dans l'optique de l'été qui s'annonce, cela a donné lieu à de nombreuses spéculations. La branche du tourisme national focalise l'attention dans tous les États membres. Si passer ses vacances « chez soi » est permis à chacun, il est cependant clair que l'industrie allemande du tourisme (vu ses capacités en général et les restrictions exigées en particulier) n'est pas du tout en mesure de pouvoir accueillir tous les Allemands désireux de voyager. Pourquoi ne parvenons-nous pas à établir des règles communes pour le tourisme d'été 2020, afin que les Européens puissent s'emparer de tout cœur des avantages du projet européen ? L'hébergement dans des appartements de vacances, dans de petites unités, dans des régions reculées, mais aussi au bord de la mer (avec des mesures de contrôle) et à la montagne – voilà une occasion unique de redécouvrir son propre pays et les pays européens voisins. Justement, la France de même que l'Italie, l'Espagne, l'Autriche ou encore la Suède, ont des offres magnifiques adaptées au tourisme sous sa forme actuellement possible. Ce serait une aventure à la fois riche en émotions positives, un coup de pouce à la conjoncture économique et une gigantesque campagne de marketing pour l'UE. Et elle en a bien besoin, au vu des sentiments farouchement nationalistes et des ressentiments contre les pays voisins. Même entre l'Allemagne et la



Suite de la page 3

France, des propos hostiles ont encore refait surface et des sentiments anciens d'animosité, qu'on avait cru morts, hantent les médias comme des revenants. Cela rend d'autant plus touchant d'observer comment de nombreuses communes, dans ce moment difficile, font preuve de solidarité et d'empathie envers leur jumelage (en Allemagne, en France et dans toute l'Europe), en leur proposant parfois aussi des aides matérielles tout à fait concrètes. Cet esprit européen avec ses résultats pratiques a valeur d'exemple.

La « grande » comme la « petite » politique peuvent faire bouger les choses. Il convient de faire de nécessité vertu, et de tirer parti de la grande chance offerte par cette immense crise sanitaire, économique et psychologique, pour prendre des mesures qui renforcent la cohésion interne au sein de l'UE. Et il ne s'agit pas là seulement de (nécessaires) moyens financiers. Les individus doivent réaliser que cela a du bon de faire partie de l'UE. Les relations privées mais aussi familiales entre Européens, qui se sont

développées depuis longtemps par-delà les frontières nationales, ne doivent pas être entravées par des barrières dressées artificiellement, mais peuvent montrer dans une période de crise que l'Europe est davantage qu'un objet de traité.

Contact : Frank Baasner ▶ baasner@dfi.de

## Jumelages européens pendant la crise du coronavirus

**dfi analyse** Tous les acteurs concernés par les jumelages entre villes et communes savent l'importance des rencontres interpersonnelles. D'innombrables manifestations et rencontres planifiées pour cette année ont été reportées ou annulées. La crise du coronavirus est-elle donc aussi une crise des jumelages européens ?

Loin de là ! Car si la situation devient sérieuse, c'est alors que l'on voit quelle relation les gens entretiennent – et comment ils se sont souvent rapprochés les uns des autres, c'est ce dont témoignent les multiples manifestations de solidarité, l'aide concrète apportée et la diversité des idées nouvelles pour rester en contact malgré tout.



Des arcs-en-ciel pour les amis. Voici deux enfants de Bailleul (Maine-et-Loire).  
Source : Comité de jumelage de Bailleul



Des dessins pour les seniors de la commune jumelée. Source : Comité de jumelage de Marktbreit

Face aux épreuves difficiles qui attendent l'Europe et qui mettent en danger la cohésion, et parce que les actions isolées sans vision d'ensemble et les égoïsmes nationaux menacent de miner la solidarité des Européens, l'Institut franco-allemand a écrit une **lettre ouverte** à toutes les villes et communes recensées par l'Institut qui entretiennent un jumelage avec la France et d'autres partenaires européens.<sup>1</sup> A l'instigation de la députée Franziska Brantner, membre du comité directeur du dfi, et au nom de son président Erwin Teufel, ancien ministre-président, ainsi que de l'ensemble du comité directeur, ces dernières ont été encouragées à envoyer à leurs partenaires de jumelage un message de solidarité et à réfléchir à des possibilités concrètes de soutien. Bien sûr, de nombreux responsables l'ont récemment fait spontanément et nous ont fait part de leurs diverses initiatives. Nous aimerions vous en présenter ici quelques-unes.

« Après que nous ayons tous pris conscience de l'ampleur de la pandémie et que nous ayons digéré le choc de l'annulation de toutes les manifestations, échanges scolaires, etc. ... prévus, nous avons réfléchi comment en cette période lancer ensemble un signal », nous écrit Stephanie Viefhues de la ville de Werne. « Dans notre ville jumelée italienne Poggibonsi, j'ai découvert les arcs-en-ciel que les enfants italiens accrochent à leur fenêtre. A la suite de cela, j'ai pris contact avec nos cinq villes jumelées, Poggibonsi, Lytham St Annes (Angleterre), Kyritz (Allemagne), Bailleul (France) et Walcz (Pologne) en leur demandant de collecter des dessins d'arcs-en-ciel. A la fin, nous aimerions à partir de tous les dessins, de toutes ces parcelles d'espoir, reconstituer un grand tableau, une mosaïque de l'espoir. »

A Marktbreit, en Bavière, et à Fléac, en Charente, les enfants peignent **des images pour les résidents des maisons de retraite** de la ville

<sup>1</sup> [dfi.de/Partnerschaft-in-Krisenzeit](https://dfi.de/Partnerschaft-in-Krisenzeit)

Suite de la page 4



Kamen dit « Bonjour » à ses amis de Montreuil-Juigné. Source : Ville de Kamen ...

jumelée. On a demandé aux enfants de peindre des dessins inspirés de leur univers quotidien. Les personnes âgées ont été volontairement choisies comme groupe cible car elles sont les plus concernées par les dangers et les restrictions liés au coronavirus. L'échange de dessins n'a pu se faire que virtuellement en raison du confinement. Le personnel soignant des deux maisons de retraite a commenté ces envois pour les pensionnaires. <sup>2</sup> « Avec les dessins, on s'adresse aux personnes âgées sur un mode affectif, qui se passe du langage et qui, indépendamment de l'état physique et mental de la personne, fait directement écho à ses propres souvenirs d'enfance. C'est une manière de leur faire plaisir » explique Maria Luise Thein, présidente du comité de jumelage.

En coopération avec le comité de jumelage de la ville de Kamen dans la région de la Ruhr et du groupe de travail Bonjour – qui réunit des élèves allemands de primaire de niveau CE2 et CM1 ayant des correspondants en France – ont été réalisés pour toutes les villes jumelées **une vidéo et une affiche** destinées à leurs amis de Montreuil-Juigné, dans le Maine-et-Loire. Dans la vidéo, deux dames expliquent comment préparer un gâteau aux carottes et comment bricoler facilement une décoration de table pour Pâques. Cette vidéo a été vue plus de 1.000 fois et peut être visionnée ici. <sup>3</sup>

<sup>2</sup> [https://www.facebook.com/pg/Partnerschaftskomitee-Marktbreit-FI%C3%A9ac-210097545723416/photos/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/Partnerschaftskomitee-Marktbreit-FI%C3%A9ac-210097545723416/photos/?ref=page_internal)  
<sup>3</sup> <http://de-de.facebook.com/kamen24.de/videos/528542844717355/>

A Haiger, dans le cadre du projet **Haigerer KultÛrchens**, la ville offre chaque jour depuis début avril aux habitants une petite tranche de culture en lien avec la ville, que ce soit dans le domaine de l'art, de la littérature, du théâtre, de l'histoire de la ville ou de la musique, directement chez eux par internet. La seconde pastille était dédiée à la présentation des deux jumelages qu'entretient Haiger avec Plombières-lès-Dijon et avec Montville, en Normandie. <sup>4</sup>

Dans certaines villes, les partenaires se sont concertés **pour réaliser des actions simultanées**, qu'ils ont documentées avec des images et des vidéos qu'ils ont ainsi pu partager. La commune de Nottuln, dans le pays de Munster, a pris rendez-vous avec ses partenaires à Chodziesz (Pologne) et Saint Amand-Montrand (France) début avril, pour placer des lumières aux fenêtres et pour applaudir. Très souvent, des drapeaux et des cadeaux étaient visibles. A Werne, il était prévu d'organiser début juin une course à pied avec les villes jumelées. Comme cette épreuve sportive sera probablement annulée, on songe à proposer en remplacement **une course virtuelle**. Tous les coureurs des villes jumelées – si le confinement le permet – démarreront à la même heure, devant chez eux, chacun dans son pays, et courront le même nombre de kilomètres. Chacun devra lui-même se chronométrer et l'on pourra comparer les résultats en ligne.

Bernadette Mousset, Vice-Présidente du comité de jumelage Tourouvre/Freiensteinau témoigne : « Le comité de jumelage est très actif. Tous les samedis à 18h30, nous organisons **un apéro visio sur zoom**. Nous sommes en général 30 personnes. Une ambiance formidable, des amitiés à en perdre le souffle et nous aimerions tant nous revoir. »

Mais les jumelages peuvent également procurer une **aide médicale** de manière immédiate. « Quand les jumelages sauvent des vies » – sous ce titre, Michaela Wiegel, correspondante à Paris de la FAZ, évoque le transport de malades entre villes partenaires. <sup>5</sup> Ainsi, Kassel a pris en charge six patients malades du Covid-19 originaires de la ville à laquelle elle est jumelée, Mulhouse, gravement éprouvée. De même, Völklingen, dans la

<sup>4</sup> <https://www.haiger.de/slider-artikel/haigerer-kultuerchen-hier-klicken/>

<sup>5</sup> <https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/deutsch-franzoesische-staedtepartnerschaften-retten-leben-16736492.html>

Sarre, a traité 22 patients venus de Forbach en Lorraine.

Par ailleurs, dans certains cas, c'est une **aide financière** qui est proposée. Hildesheim a par exemple lancé un appel aux dons en faveur de sa ville jumelée en Italie, Pavie (Lombardie). Cette initiative doit permettre de financer en urgence le matériel nécessaire, comme des produits désinfectants, des masques, des équipements de protection et l'envoi en renfort de personnel d'aide. <sup>6</sup>

En signe de solidarité, Fellbach a mis à disposition de chacune de ses villes jumelées, Erba (Italie), Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage (France), une contribution à hauteur de 5.000 €. Elle permettra de venir en aide à des familles de ces villes qui doivent faire face à des difficultés financières à cause de la pandémie. La ville a été soutenue généreusement par la Fondation Dr. Karl Eisele et Elisabeth Eisele Stiftung qui a son siège à Fellbach et qui est vouée à l'entente entre les peuples. Des représentants des églises ont enregistré dans les langues des villes partenaires **une prière œcuménique**, en signe de solidarité et de profond attachement par-delà les religions, et l'ont publiée sur YouTube. <sup>7</sup>

Tous ces gestes d'attention et de solidarité, petits et grands, sont le fondement même de notre cohésion en Europe, dont nous avons un besoin si urgent. N'hésitez pas à continuer à nous tenir informés vous aussi de vos activités – nous relaierons ces expériences dans le format approprié, avec votre accord.

Eileen Keller

► [keller@dfi.de](mailto:keller@dfi.de)



... La réponse de Montreuil-Juigné ne s'est pas fait attendre.

Source : Comité de Jumelage de Montreuil-Juigné.

<sup>6</sup> <https://www.hildesheim.de/rathaus/pressemeldungen/2020-04-06/spendenauf fuer-partnerstadt-pavia.html?type=2>

<sup>7</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=h1Qj1vOXjcg>

# Lancement du Fonds citoyen franco-allemand

## Interview avec la Secrétaire générale de l'OFAJ, Anne Tallineau



Anne Tallineau. Source : Olivier Vigerie

**Frank Baasner:** Parmi les nombreux projets formulés dans le traité d'Aix-la-Chapelle, il y en a un qui répond à un souhait exprimé depuis longtemps par les acteurs allemands et français de la société civile: le Fonds citoyen. A qui s'adresse ce Fonds ?

**Anne Tallineau:** A tout le monde. C'est sa spécificité première, il s'adresse à toutes les classes d'âge, à l'ensemble de la société civile allemande et française - de la Nouvelle Aquitaine jusqu'au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, du petit comité de jumelage jusqu'aux acteurs de l'économie solidaire. L'objectif c'est de provoquer

un nouveau dynamisme, de créer de nouveaux liens, y compris entre nouveaux acteurs. Bien entendu, les engagements de coopération déjà existants sont précieux et méritent tout soutien, mais nous souhaitons élargir ce champ très fructueux de la coopération. Et bien évidemment il y a aussi le désir de créer un lien intergénérationnel et de motiver les jeunes générations qui parfois hésitent à s'approprier les opportunités de coopération existantes.

*Quelles sont les échéances pour présenter des projets? Est-ce que l'on peut être candidat à n'importe quel moment ?*

Il n'y a pas de date limite pour cette première année. On verra pour l'année prochaine, mais pour l'instant les dépôts de candidature sont toujours possibles en 2020.

*Combien de temps s'écoule-t-il entre le dépôt de ma candidature et une décision ?*

La règle est de six semaines entre le dépôt du dossier et le début du projet. Dans les circonstances exceptionnelles actuelles, on peut même envisager des délais plus réduits.

*Faut-il commencer et terminer le projet dans la même année (avant le 31 décembre) ?*

Oui, c'est correct. Il n'y a pas de durée minimale ou maximale pour un projet, mais il doit débuter et s'achever au cours d'une même année civile ;



pour des projets qui s'étaleraient sur deux ans, il faudrait alors faire deux demandes de subvention.

*L'OFAJ est en charge de ce nouveau programme, au moins pendant les premières années. Quels sont vos souhaits personnels, quel serait pour vous le bilan idéal après la première année ?*

Mon souhait serait que ce Fonds suscite une multitude de projets, une dynamique innovante. À l'OFAJ nous sommes fiers et très heureux de pouvoir, grâce à ce nouveau Fonds, stimuler davantage les relations franco-allemandes entre les citoyens, et ce sans limite d'âge, comme c'est le cas pour les programmes OFAJ réservés aux jeunes. Cette possibilité d'encourager et de soutenir des rencontres franco-allemandes nous semble particulièrement indispensable aujourd'hui, à un moment où l'Europe est sous



Page d'accueil du Fonds citoyen franco-allemand (<https://www.fondscitoyen.eu>)

*Suite de la page 6*

tension et où la connaissance de nos voisins européens et les échanges sont extrêmement importants. L'OFAJ pourra enrichir les projets soutenus par le Fonds citoyen par son expérience et également s'en inspirer. Un exemple concret: ce moment exceptionnel de la crise sanitaire a vu monter en puissance le numérique. Il y aura sans doute de nouvelles formes d'échange qui vont s'appuyer sur le numérique. Si le Fonds pouvait aider à la réalisation de ces nouveaux formats numériques ce serait formidable. Et enfin, un aspect qui me tient personnellement à coeur, c'est le secteur de la culture qui est particulièrement touché par la crise actuelle, et qui pourrait profiter – du moins nous l'espérons – des opportunités de ce nouveau Fonds.

*En conclusion de cette interview, quel est le message que vous souhaitez envoyer aux acteurs de la société civile ?*



Surtout n'hésitez pas à présenter vos projets. Que vous soyez engagés depuis longtemps ou novices dans le monde franco-allemand, on a besoin de vous ! Ne vous laissez pas décourager par la situation inédite qui complique les rendez-vous en présentiel, mais profitez-en pour trouver une organisation partenaire dans l'autre pays, réfléchir ensemble à des futurs projets, tenter des nouvelles formes de rencontre ... Si vous

Source : <https://www.buergerfonds.eu/>

avez des questions, nos équipes sont là pour y répondre et pour vous aider dans le dépôt de vos dossiers de candidature.

L'entretien a été réalisé par Frank Baasner, directeur du dfi.

Frank Baasner ▶ [baasner@dfi.de](mailto:baasner@dfi.de)

## Un pont entre la France et l'Allemagne

À l'automne 2019, la Baden-Württemberg Stiftung a lancé un nouveau programme franco-allemand afin de consolider la coopération et les échanges entre la France et l'Allemagne.

Le programme intitulé Nouveaux horizons a pour objectif de renforcer le sentiment européen et l'engagement citoyen dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la société en soutenant des projets appropriés entre le Land de Bade-Wurtemberg et la France. Les projets peuvent concerner de nombreux thèmes tels que la littérature, la musique, l'Art, les échanges sur des questions de société ou encore la mise en place de concepts innovants en matière d'éducation professionnelle. Des subventions peuvent être accordées selon deux lignes : 2 000 à 6 000 Euro pour des petits projets et 20 000 à 50 000 Euro pour des projets de grande envergure.

En tant que porteur du programme, le dfi accompagne et conseille la Baden-Württemberg Stiftung dans la gestion de Nouveaux horizons.

NOUVEAUX  
NOUVEAUX  
NOUVEAUX  
HORIZONS



Begegnungen ermöglichen – Europa mitgestalten

Pour la première édition du programme, douze projets remarquables ont été subventionnés et reflètent bien toute la diversité de l'engagement citoyen dans le Land de Bade-Wurtemberg et en France. Dans le domaine de la musique, le Cercle Francophile de Ludwigsburg a par exemple reçu une subvention pour réaliser la première Fête de la Musique à Ludwigsburg avec le projet « Fête de la Musique franco-allemande ». Avec l'appui de Nouveaux horizons, la commune de Denzlingen réalisera avec ses villes jumelées une exposition d'Art avec des artistes européens. Pour renforcer le sentiment d'appartenance à la région transfrontalière et la conscience environnementale, le Landratsamt de Brisgau-Haute-Forêt-Noire prévoit une Journée Vélo avec de nombreuses actions.

En raison de la pandémie du coronavirus et les restrictions concernant les déplacements et les manifestations, certains projets doivent repenser leurs activités ou les reculer. Un projet a malheureusement dû être complètement annulé. En cette période difficile, la Baden-Württemberg Stiftung défend activement la coopération internationale et accompagne les équipes pour adapter leurs projets aux conditions actuelles. Il convient ici de mentionner et de féliciter l'engagement remarquable des équipes, qui ont répondu nombreux au deuxième appel à projets du programme fin mars 2020. En dépit de l'imperméabilité des frontières entre la France et l'Allemagne, les acteurs de la société civile de nos deux pays n'en sont pas moins motivés et actifs. Les nouveaux projets subventionnés seront communiqués sous peu.

La prochaine date butoir de de candidature est le 31 octobre 2020. Les demandes sont à effectuer en ligne

▶ <https://www.bwstiftung.de/nouveaux-horizons/>

Bénédicte King ▶ [king@dfi.de](mailto:king@dfi.de)

## Nouvelle publication

# Parution du *Frankreich Jahrbuch 2019* aux éditions VS-Verlag

**Première analyse approfondie du traité d'Aix-la-Chapelle et de l'accord parlementaire franco-allemand / Résultats de la Conférence annuelle 2019 du dfi**

Depuis début mars, on peut commander le dernier volume (déjà le numéro 35 !) du *Frankreich Jahrbuch*. Comme chaque année, ce volume rassemble les contributions de la Conférence annuelle de l'Institut franco-allemand. En raison de la grande actualité du thème – l'Institut présente ici la première analyse du nouveau traité d'amitié franco-allemand ainsi que de l'accord parlementaire franco-allemand –, le recueil a été étoffé par l'ajout d'autres articles. Parmi les auteurs, on trouve des hommes politiques, des acteurs de la Fonction publique et des hommes et des femmes de terrain engagés dans la coopération. Se trouvent ainsi rassemblées, entre autres, l'allocation du président du Bundestag Wolfgang Schäuble, les contributions du ministre d'État pour l'Europe Michael Roth et de sa collègue française, Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des Affaires européennes, ainsi que des contributions de députés allemands et français. Le volume articule des perspectives régionales et nationales et



des questions européennes et il se consacre notamment à la politique de sécurité et de défense, aux relations transfrontalières ainsi qu'aux questions économiques.

Comme chaque année, le *Frankreich Jahrbuch* documente l'actualité française de l'année écoulée sous la forme d'une chronique, d'informations statistiques sur la France, sur la composition du gouvernement français et les résultats des élections parlementaires européennes. Par ailleurs, il comporte une sélection des principaux ouvrages qui viennent de paraître en langue allemande sur la France et les relations franco-allemandes.

**Frankreich Jahrbuch 2019. Der Aachener Vertrag und das Deutsch-Französische Parlamentsabkommen.**

Hrsg.: Deutsch-Französisches Institut (dfi),  
2019, VII, 225 Seiten,  
ISBN: 978-3-658-29817-3 (Print)  
978-3-658-29818-0 (Online)  
Softcover Euro 49,99, eBook Euro 39,99

► [dfi.de/pub](https://dfi.de/pub)

On peut le commander directement auprès de l'éditeur :

► <https://www.springer.com/de/book/9783658298173>

## Tsunami ou métamorphose ?

**Un web-documentaire de l'INTEFP s'intéresse à l'impact du numérique sur nos modèles économiques et sociaux.**

Le site documente les résultats élaborés dans le cadre d'un programme de formation continue d'une durée d'un an proposé par l'Institut du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP) et à destination d'entrepreneurs, de syndicalistes et de fonctionnaires de l'État français et des collectivités territoriales. Cinq modules, dont deux voyages d'étude (l'un en Inde, l'autre à Londres et Dublin), ont permis d'étudier la thématique sous différents angles.

Comme dans les années précédentes, le dfi avait enrichi le programme d'une perspective comparative avec un point de vue sur les développements en Allemagne. Dans le cadre du troisième module à Marcy l'Etoile, près de Lyon,



Dominik Grillmayer avait jeté un éclairage sur l'industrie 4.0 et les débats allemands face aux évolutions du monde de travail induites par la numérisation.

Le web-documentaire peut être consulté en suivant ce lien :

► <https://numerique-entre-tsunami-et-metamorphoses.intefp.fr/>



# L'Université franco-allemande est à l'origine d'un nouveau projet : nautile.cc est actif depuis le 30 avril 2020 !



Avec le magazine en ligne nautile, l'UFA, en coopération avec le Haut conseil culturel franco-allemand et l'Office franco-allemand pour la jeunesse ainsi qu'avec l'aimable soutien d'Arte, a souhaité ouvrir à tous un espace de création, d'ingéniosité et d'inspiration.

Les mesures prises dans les différents pays pour endiguer la propagation de la pandémie ont d'abord conduit à restreindre nos déplacements au quotidien et nombre d'étudiant\*es, de jeunes chercheur\*ses ou de chercheur\*ses confirmé\*es sont actuellement dans l'impossibilité de profiter de leur mobilité habituelle.

Le projet nautile.cc s'est donné pour but d'offrir la possibilité aux jeunes de faire appel à leur créativité pour donner une expression artistique aux relations et expériences interculturelles qu'ils\*elles pourraient ainsi partager et rendre accessibles à toutes et tous.

Qu'elles soient sonores, écrites, sous forme d'image ou de film, toutes contributions créatives, qu'elles soient issues du confinement



Source : DFH-UFA

ou témoignent de la permanence du désir de mobilité et d'échanges, peuvent être proposées pour publication sur  
▶ [nautile.cc](http://nautile.cc)

Vous souhaitez partager votre création ? Plongez dans ▶ [nautile.cc](http://nautile.cc) et ajoutez votre contribution au journal de bord #joinnautile

Vous avez encore des questions ? Découvrez les détails du projet sur  
▶ [nautile.cc/about](http://nautile.cc/about).

Nous avons hâte de découvrir votre #coronicreation

**Contact :**  
▶ [anotherspring@dfh-ufa.org](mailto:anotherspring@dfh-ufa.org)

## Agenda

■ Pas de manifestations publiques avant la pause estivale.

■ Nous sommes à la recherche du meilleur moyen nous permettant de rester en contact avec vous pendant cette crise.

## Mentions légales

Deutsch-Französisches Institut  
Asperger Straße 34  
D-71634 Ludwigsburg  
Tel +49 (0)7141 93 03 0  
Fax +49 (0)7141 93 03 50  
▶ [www.dfi.de](http://www.dfi.de)  
▶ [info@dfi.de](mailto:info@dfi.de)

Rédaction : Irene Lindauer-Grözinger  
Traduction : Céline Choppin,  
Bénédicte King  
Directeur de la publication :  
Prof. Dr. Frank Baasner

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien :

▶ [http://www.dfi.de/storno\\_fr](http://www.dfi.de/storno_fr)